

Une année qui démarre mal !

MédiaChartres apporte son soutien au monde soignant !



MédiaChartres relève, que quand cela démarre mal, généralement ... ce n'est pas bon signe.

A la suite de la distribution sur l'Agglo, du magazine de Chartres « **Votre Ville** » accompagné d'un fascicule intitulé



« **Naturellement Chartres** », chacun constate qu'il ne s'agit (encore et toujours) que de catalogues publicitaire, visant à faire la promotion de ... **Chartres et de Ses**



« **dirigeants** » !

Certains esprits mal intentionnés parleraient de « **propagande** » payée par les contribuables, **MédiaChartres** étant beaucoup plus modéré, évoque juste, de **l'auto congratulation/satisfaction**.

Un de nos confrères national (**journal satirique**) parlerait lui, de « **masturbation cérébrale** » !

Vous connaissez tous la célèbre « **Scoumoune** » (traduction, de

pas chance).



Et bien voici, qu'en même temps que la sortie de ces « ouvrages », nous apprenons également, la sortie du rapport de la **CRC** (Chambre régionale des comptes) concernant la société publique locale « **Chartres aménagement** »



<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/62956>

Et à la lecture de ce document de 144 pages, toutes les tentatives pour vernir les apparences, sont sérieusement écornées ! (un scoop [MédiaChartres](#)).

Déjà épinglé en 2022, pour Chartres et Chartres Métropole, voici le tour des « satellites » d'êtres dans le viseur.

Pour rappel:

<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/61596>

<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/61595>

<https://www.ccomptes.fr/fr/documents/58917>

[MédiaChartres](#) est dans la lecture approfondie du rapport, et vous en expliquera en exclusivité, toutes les « subtilités »,

très prochainement,
promet. Alice Cellier



UN MONDE « MAFIEUX » !

MédiaChartres apporte son soutien au monde soignant !



Pour son retour, **MédiaChartres** démarre l'année **2023** avec le sujet global (Mondial, Français et surtout régional) de la « **perversion financière** » .

Le récent limogeage d'une **Préfète** en région centre (**Marie Lajus**), par le **Ministre de l'intérieur** (?) sous de faux prétextes, nous prouve que l'argent est bien le véritable moteur de la vie, et la principale motivation de bon nombre de politiques (...) sauf exception, comme le sujet du jour.

*photo (x)



Nous nous sommes intéressés à ce « cas » qui n'en n'est pas un et qui reflète à lui seul, les conflits d'intérêts, les abus de pouvoir, les trafics d'influences et autres ...

Mais comme les faits parlent d'eux mêmes, nous vous avons sélectionné un certain nombre de liens.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/12/26/nous-affirmons-notre-soutien-a-la-prefete-marie-lajus-et-a-travers-elle-a-celles-et-ceux-qui-uvrent-au-respect-de-la-loi_6155706_3232.html

<https://www.mediapart.fr/journal/france/050422/la-prefete-de-la-region-centre-visee-par-une-enquete-pour-prise-illegale-d-interets>

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/perquisition-a-la-prefecture-de-region-centre-val-de-loire-la-prefete-visee-par-une-enquete-pour-prise-illegale-dinterets-05-04-2022-KRJBIXL6HBB5LKJ3LPIEVW3V4M.php?ts=1649174643529>

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-prefete-de-la-region-centre-val-de-loire-visee-par-une-1649169701>

https://www.larep.fr/montargis-45200/travaux-urbanisme/la-prefete-du-loiret-visee-par-une-enquete-pour-prise-illegale-d-interets-dans-le-cadre-du-classement-de-la-caserne-gudin-a-montargis_14110872/

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/in>

[dre-loire/tours/limogeage-de-la-prefete-d-indre-et-loire-gerald-darmanin-denonce-des-mensonges-2686070.html#xtor=EPR-521-\[france3regions\]-20230104-\[info-titre5\]&pid=](https://www.mediapart.fr/journal/france/030123/darmanin-un-representant-de-l-etat-doit-etre-inattaquable-et-respectable-sauf-exception)

et le plus « beau » !

<https://www.mediapart.fr/journal/france/030123/darmanin-un-representant-de-l-etat-doit-etre-inattaquable-et-respectable-sauf-exception>

Donc, d'après M. le Ministre,

« *Un représentant de l'État doit être inattaquable et respectable, et lorsque ce n'est pas le cas, je prends mes responsabilités en tant que chef de l'administration.* »
(citation).

Rappel: ces dernières années, il a maintenu en poste, promu ou soutenu des fonctionnaires ou personnalités mis en cause, voire condamnés, dans des affaires financières, de corruption ou de violences (CQFD)



Il assure que sa décision de démettre la préfète de ses fonctions n'a « *rien à voir avec des projets immobiliers* » (non, sans blague) , Il a indiqué, de manière sibylline, qu'elle était liée « *au comportement des uns et des autres* ». Puis (plus grave) il a mis en cause, sans citer le nom de la préfète, sa respectabilité.

Cette phrase n'a pas manqué de faire réagir. D'abord parce que la préfète est, au contraire, connue pour son « *professionnalisme* », « *son impartialité, sa probité et son humanité* », ont fait savoir 49 personnalités, acteurs de la

société civile, fonctionnaires et élu·es des territoires où

SOUTIEN

elle a exercé, **contrairement à d'autres ...**

MédiaChartres s'interroge, nos confrères vont-ils (eux aussi) être visés par des *plaintes farfelues*, et convoqués à **Orléans pour audition, devant un OPJ (?) pour avoir simplement fait leur métier** (preuve absolue que ce siècle, est celui du règne de l'ostracisme).



Martine Leroy

VIVE 2023

MédiaChartres vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, et espère très sincèrement, quelle nous fera oublier la précédente (...)

Toute l'équipe s'accorde une petite pause, du 31/12 au 08/01.

Retour le **09/01**, avec toujours plus de scoops, de nouvelles enquêtes et révélations,

2023 va démarrer très fort !

Bonne année à tous.



MédiaChartres.

L'HEURE DU BILAN

La fin d'année est généralement propice à la rédaction des bilans (en tout genre) et **MédiaChartres** ne fait pas exception à la règle.

La rédaction, constate (sur 2022) un réel engouement pour les articles, le style (différent et inhabituel), les

illustrations, le ton (souvent) humoristique, les sujets abordés, l'absence de censure, etc



Et cela, n'importe ou et ... gratuitement ! Ce qui fait d'un Média presque inconnu, il y à encore un an, l'un des plus consulté sur Chartres et sa région (voir même, bien au delà), merci à tous !



- « certains » , écrivent dans des colonnes, de belles promesses de: résilience, objectivité, indépendance, refus (désormais) des pressions, de sujets, et le dicta sous toute forme ? bref, ils veulent juste (enfin) se comporter comme de vrais journalistes.
- Pouvons-nous réellement croire à autant de « bonnes résolutions » ? si, OUI ... alors vite



Dans ce Monde, ou nous errons entre intolérance et désenchantement, crédulité et cynisme. Quelque chose paraît s'être détraqué dans notre capacité de conviction et même si il ne faut pas **croire** tout ce qu'on lit dans les journaux, cela ne veut pas dire qu'on ne peut jamais leur faire confiance. Pour trouver le juste milieu, **il est bien de se montrer prudent tout en gardant l'esprit ouvert. ... et se faire sa propre opinion.**



MédiaChartres, promet de rester sur la même ligne éditoriale pertinente en **2023**, avec des articles toujours plus passionnants, des sujets très **HOT**, des enquêtes et des révélations avec un maximum de sagacité.

Par et avec une équipe de plus en plus motivée.

2023, une année qui se profile comme riche en rebondissements et en révélations (...)



Sandra Michelle

JOYEUX NOËL ...



La Rédaction et toute l'équipe de [MédiaChartres](#), vous souhaite un très beau et **joyeux Noël**.

En des temps difficiles, nous formulons tous le vœux, que la trêve des confiseurs, soit respectée partout dans le Monde.



LE DÉBUT DE LA FIN ?

Dans un précédent article, en date du **04/11/22**, [MédiaChartres](#) vous faisait part de ses craintes, concernant la nouvelle

enseigne de la Place des Épars « **Go sport** », nous espérons ne pas avoir trop vite et trop bien anticipé (?)

Cela pourrait laisser un gout amer, à la Ville et à beaucoup !



<https://mediachartres.fr/2022/11/04/y-va-y-avoir-du-sport/>

Notre confrère a publié un article, qui n'est pas vraiment rassurant (...)



« **L'entreprise Go Sport saura mercredi si elle est placée en cessation de paiements** »

Par Le Figaro avec AFP



<https://www.lefigaro.fr/societes/l-entreprise-go-sport-saura-mercredi-si-elle-est-placee-en-cessation-de-paiements-20221219>

et aussi

<https://www.lefigaro.fr/societes/camaieu-go-sport-les-deboires-d-un-roi-de-l-immobilier-qui-a-mise-gros-sur-le-commerce-20221218>

également

https://actu.fr/economie/l-enseigne-go-sport-devant-la-justice-vers-une-fermeture-des-83-magasins_56075878.html

MédiaChartres souhaite, qu'à la veille des fêtes de fin d'année, le couperet ne tombera pas pour les employé-es, et qu'une solution favorable sera retenue.



Clara Hirsch

D'après les sources **MédiaChartres**, il semble que le Tribunal, reporte sa décision au **16 Janvier** (à suivre).

[https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/211222/go-sport-dans-de-sales-draps?utm_source=20221221&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-20221221&M_BT=1654172231343](https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/211222/go-sport-dans-de-sales-draps?utm_source=20221221&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-20221221&M_BT=1654172231343)

et

<https://www.cnews.fr/france/2022-12-19/apres-camaieu-lenseigne-go-sport-menacee-de-redressement-judiciaire-1302391>



Go Sport

Chartres

« L'infatué » N° 1 d'Eure et Loir.



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

L'association **Anticor 28**, à accordée une récente interview à **MédiaChartres**, et cela valait le déplacement !

<https://www.anticor.org/>



Le référent pour l'**Eure et Loir**, nous à informé, être désormais lui aussi sur la liste (très longue) des **procédures** du **Maire de Chartres** (**comme beaucoup et ... beaucoup d'autres**) !

*La liste des plaintes !



Mais, pour certainement éviter de passer pour le « procédurier de service », il a sollicité son staff, et demandé à deux d'entre eux, (ductile à souhait) bien sur, de se « mouiller » à sa place (dans la pure tradition des

barbouzes) très bien payés en fin de mois.



Trop gros « poisson », peur de l'effet boomerang et de la lassitude des Juges, adversaires de taille ?



- Il était donc justifié d'être très prudent, et de faire « porter le chapeau par d'autres » (**sait-on-jamais**) ? Deux plaintes, suffisamment « **crédibles** » selon l'ancien Procureur, qui a ordonné une audition, à ... Orléans (?)

Avec le charme des petites Villes de province, nul n'ignore les relations « **cordiales** » entre « **certaines personnes** », les liens du Maire avec d'autres, et « plus » si affinités !



Comme nous le souligne le référent **Anticor 28**, et comme par magie, les thèmes des deux plaintes, sont identiques (copié/collé) avec toutes deux, « **des preuves irréfutables** » (toutes faites à la main) ... quel talent !



Rappel: Code pénal : articles 441-1 à 441-12 Peines pour faux et usage de faux

Et pour ce faire, la Ville dispose d'un studio TV tout neuf (ou tout est possible), les montages comme le reste (I A) !

<https://www.lefigaro.fr/politique/le-maire-de-chartres-ecrit-s-on-discours-du-8-mai-avec-chatgpt-20230510>

<https://www.chartres-metropole.fr/lagglo/chartres-tv/>



Pour le référent d'**Anticor**, c'est une véritable satisfaction, car cela prouve que les enquêtes dérangent plus que jamais, que la peur et la pression devient intenable et que le travail du groupe local, est payant !

MédiaChartres n'a pas réussi à en savoir plus, sur la réponse (en préparation) du référent, mais à regarder de près dans les affaires passées ou en cours, cela ne laisse pas beaucoup de place aux doutes (à suivre).



*La diffamation, est un abus qui constitue une infraction prévue par la [loi du 29 juillet 1881](#) et également par le code pénal. La diffamation se définit comme « **toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel il est imputé** » .





dans un prochain épisode.
Serge Maloude

ROCKY (suite) ...



<https://www.bing.com/videos/search?&pc=MOZI&q=theme+de+Rocky&ru=%2fsearch%3fform%3dMOZSBR%26pc%3dMOZI%26q%3dtheme%2bde%2bRocky&view=detail&mmscn=vwrc&mid=8C593755FCDF519649A8C593755FCDF519649A&form=VDRVSR&ajaxhist=0>

Ouverture d'un article en musique ? (pour une sale affaire, inadmissible ...)

Il fallait bien cela, d'après [MédiaChartres](#), pour illustrer l'info suivante !

« Quand la bêtise humaine se distingue, aucun mot n'est assez fort pour la décrire ».

Un promoteur « hors-sol » s'arroge le titre de Shérif



source :



La rédaction,

« Le 7 décembre 2022, **Quentin Guillemain**, conseiller municipal écologiste (Chartres Écologiste) et coordinateur adjoint, porte-parole national du parti politique Génération Écologie, a été victime d'une agression violente à Chartres (28), sa ville de résidence. Alors qu'il se dirigeait vers **le promoteur immobilier Philippe Bourguignon** pour le saluer, celui-ci, dans un état second, s'est violemment attaqué à lui tout en l'injuriant. M. Bourguignon, promoteur immobilier, s'est fait connaître cet été pour avoir voulu abattre trois marronniers centenaires sauvés in extremis par une mobilisation sans précédent des chartraines et chartrains autour du collectif des 3 marronniers. Cette agression devant témoin faisait sans aucun doute suite à une réaction totalement disproportionnée et injustifiable de la mobilisation qui avait permis que la justice protège ces marronniers classés, sous astreinte de

500.000€ par arbre, et qui aujourd'hui bloquent des intérêts financiers supérieurs, pour ce promoteur, à l'intérêt de la planète. Particulièrement sous le choc, **M. Guillemain a déposé plainte dans l'après-midi du 7 décembre auprès du commissariat de Chartres pour violence volontaire sur personne chargée d'une mission de service public et outrage à l'égard d'un agent chargé de service public.** M. Guillemain déplore le climat délétère et particulièrement dangereux dans la Ville de Chartres pour les élus écologistes régulièrement visés par des menaces verbales, et désormais des violences pour leurs idées et leurs actions toujours pacifiques, menées dans un objectif d'intérêt général. **Les propos régulièrement menaçants de certains élus de la majorité** envers les conseillers écologistes lors des conseils municipaux de la ville de Chartres ou dans les tribunes des magazines de la ville apparaissent comme particulièrement irresponsables dans ce contexte violent qu'ils alimentent. Le conseiller municipal va bien malgré quelques contusions et choqué par la violence de l'événement. Il demande à ce que le conseil municipal condamne de tels actes, qu'une enquête puisse rapidement être ouverte et que l'auteur des faits soit rapidement jugé pour ses actes. **« Pour l'argent, les destructeurs sont prêts à tout, y compris à recourir à la violence.** Les agissements dont j'ai été victime, qui n'ont comme objectif que de nous faire taire et de nous impressionner, ne me feront reculer d'aucune façon sur mes convictions. Soyez certains que je reste déterminé à servir les Chartraines et Chartrains qui m'ont élu et à porter haut et fort les combats écologistes qui sont les miens à Chartres et ailleurs. »

MédiaChartres regarde vers les « pantouflards » et « amis (es) » qui vont **ENCORE**, essayer de faire classer cette plainte (comme d'autres par le passé) ! Le « relationnel » fonctionne et tourne à plein régime (CQFD).

Nous allons donc surveiller et suivre le cheminement de cette affaire, pour éviter d'aboutir à une nouvelle,



engager, une **et devoir**

Joël Drouin

JUSTICIABLE (S) ?



Pas une semaine, sans que les tabloïds ne relatent de nouvelles « affaires » visant **Chartres** (son Maire) et l'**Agglo** ...

MédiaChartres, n'y échappe pas, contrairement aux « Médias locaux » (presse/radio) qui par peur évitent: la confrontation, la suppression de subventions, l'achat d'espaces publicitaire et la crainte d'un dépôt de plainte (le Maire, n'ayant pas encore épuisé son quota pour 2022), nous y reviendrons (ndlr).



Un article très vite supprimé ?



« Désolé, la page que vous cherchez n'existe pas ou n'existe plus » !

Mais en revanche, à défaut des

MENTIONS
LÉGALES

sur le site, chacun

peut lire,

<https://intensite.net/2009/actu2022/chartres-le-maire-accuse-d-e-conflit-d-interet-porte-plainte-353799>

Si difficile de renoncer à l'attrait de certains avantages (?)

Pour info:
<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/site-internet-mentions-obligatoires>

Pour le journal local, le mutisme est ... total !



*photos archives

Pour d'autres (et heureusement) l'information passe avant tout.



sources :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/enquete-le-maire-de-chartres-signé-un-contrat-de-plus-d-un-million-d-euros-avec-la-societe-de-son-beau-fils-2662284.html>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/enquete-le-maire-de-chartres-signé-un-contrat-de-plus-d-un-million-d-euros-avec-la-societe-de-son-beau-fils-2662284.html?fr=operanews>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/info-france-3-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges-vise-par-une-plainte-pour-prise-illegale-d-interets-2627904.html>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/dette-conflit-d-interets-investissement-la-chambre-regionale-des-comptes-epingle-chartres-metropole-2625536.html>



https://www.bfmtv.com/politique/chartres-le-maire-vise-par-une-plainte-pour-prise-illegale-d-interets_AN-202210060768.html



<https://cactus.press/affaire-du-fils-cornu-montescot-en-ebullition/>

Diriger par la peur, l'argent et le copinage ne mène généralement pas loin (tout est question de temps).

Plus insultant pour Chartres, berceau de la résistance Française, un affront à la mémoire de Jean Moulin.



https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Moulin

Pour [MédiaChartres](#), il ne fait plus de doute, que le compte à

rebours, est enclenché !



Martine Leroy

LA VALSE DES M€

MédiaChartres revient sur l'article du **Samedi 26/11/2022** en **page 8**, publié par le quotidien local.

« Les orientations budgétaires 2023 de Chartres Métropole, présentées et vivement débattues lors du dernier conseil communautaire »



Dans un contexte économique plus qu'incertain, le **vice Président (F.M)** en charge des finances, a tenté de justifier le passé et de rassurer pour l'avenir !

Une mission quasi-impossible, tant les incertitudes du lendemain sont aujourd'hui nombreuses. Et les rapports **2022** de la **CRC** (Chambre régionale des comptes) sur la gestion et les nombreux prévisionnels hors clous, ne lui facilite pas la tâche.

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomerat>

[ion-chartres-metropole](#)

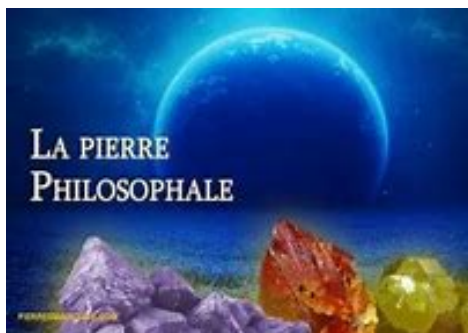
<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-eure-et-loir-cahier-1>

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-eure-et-loir-cahier-2>

Pourtant, les investissements de 2023 « devraient » quand même, dépasser les ... **95 M€** !

Chartres Métropole, aurait retrouvé le trésor des templiers, débusqué le secret de la pierre philosophale, pactisé avec le Diable ...?

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_philosophale



*

L'affirmation, que « **la dette est soutenable** » par **F.M** reste à prouver, et qui va la soutenir ? (les contribuables) déjà mis à mal, par l'augmentation du coût de la vie et une inflation galopante (globalement, + 17%) en Janvier prochain, selon les prévisions unanimes de la majorité des économistes ?



de

dettes

!

les perspective 2023 !



Les « bons choix » (...) au mauvais moments, risquent de précipiter **Chartres et l'Agglo**, encore plus bas, sur le tableau des villes les plus endettées.

Et le risque omniprésent, de voir les taxes et impôts augmentés de façon exponentielle, et de plonger d'avantage de personnes, dans la précarité.



*annexe du futur Hyper marché, du
« plateau Nord »



*photos archives

[Le plateau Nord-Est – Chartres](#)

Site : entrée de ville au nord-est de Chartres. Surface : 250 ha, 3500 logements, 100 000 m2 d'activités et de services, 80000 m2 de surfaces commerciales et de loisirs (en phase 1). Livraisons

(estimation) : 2030. Coût du projet (estimation) : 280 M€.



Qui est désormais vraiment prêt, à parier sur les résultats de la politique de **Chartres Métropole**

A suivre.

Sandra Michelle